

NOUVEAUX FIP POUR PME RÉGIONALES

Plus que jamais le financement des PME ressemble à la quadrature du cercle. Cependant, depuis cette rentrée, la situation semble s'être un peu améliorée avec la création des nouveaux fonds d'investissement de proximité (FIP) permettant à la fois d'accroître le capital des PME régionales tout en bénéficiant d'une réduction substantielle de l'ISF et de l'IRPP. Concrètement, à ce jour, trois fonds sont d'ores et déjà opérationnels : les FIP « Nestadio Capital V et VI » et le FIP « Entrepreneurs Est ». Les premiers couvrent les régions du Grand Ouest, et le second, celles du Grand Est, à savoir l'Île-de-France, Champagne-Ardenne et Bourgogne. « Aujourd'hui, parmi tous les FIP agréés par l'AMF, seul trois offrent cette double réduction d'impôts des 2007. Une fois de plus, notre petite équipe de gestion indépendante fait preuve de réactivité et passe cette première bouée en tête », affirme le président-fondateur de Nestadio, Florent de Kersauson. La loi du 20 août dernier qui permet la création de ces nouveaux FIP, exige par ailleurs que chacun de ces fonds d'investissement de proximité concerne au maximum trois régions mitoyennes. « Ces FIP s'engagent en contrepartie à investir en capital, et non pour des prêts, au moins 60 % des sommes provenant des particuliers dans des PME régionales non cotées en Bourse. Sur ce total, 20 % des PME peuvent avoir moins de cinq ans », expliquent de leur côté Bruno Jacquot et Patrick Burel, respectivement directeur général et directeur du développement du FIP Entrepreneurs Est. Certes, d'autres fonds d'investissement de proximité et aussi d'autres fonds communs de placement dans l'innovation (FCPI) existent actuellement pour venir en aide aux PME, mais ils ne permettent pas de bénéficier de réduction de l'ISF et de l'IRPP. Pour les PME régionales, ces nouveaux FIP devraient donc leur permettre de trouver une nouvelle source de financement pour assurer leur développement. « Nous devrions à terme réunir 25 à 30 millions d'euros et ainsi pouvoir dans les deux ans, soutenir le développement de vingt-cinq PME régionales sélectionnées dans les trois régions que nous couvrons », ajoute Bruno Jacquot. Le créneau visé par ces nouveaux FIP ? « Les PME qui souhaitent accroître leur capital et qui recherchent entre 200 000, voire 300 000 euros et jusqu'à 1,5 million d'euros. C'est-à-dire une proportion non négligeable du tissu des PME régionales », conclut Bruno Jacquot. Encore trois ou quatre FIP devraient être créés pour compléter la couverture des autres régions non encore dotées de ce nouvel outil de financement. ■ A. T.

